

Professeur de technique vocale et de chant

RNCP42038 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	133, 333t, 333v
Formacode(s)	44554, 45073, 45085
Code(s) ROME	K2105
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/04/2026
Date d'échéance	01/04/2029

Certificateur(s)

EMMANUELLE TRINQUESSE · SIRET : 41071688000050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le professeur de technique vocale et de chant forme et accompagne ses élèves à l'utilisation de leur voix dans des cadres professionnels ou pour une pratique artistique de loisir.

Le professeur de technique vocale et de chant forme des chanteurs, des comédiens, des professeurs de chant, des orthophonistes, des chefs de chœur, des enseignants, des journalistes et toute personne qui utilise la voix, s'appuie sur une technique vocale pour transmettre des messages, des émotions.

Le professeur de technique vocale et de chant enseigne à ses élèves des techniques en faveur du développement de leurs compétences vocales et musicales, dans le respect de leurs caractéristiques vocales individuels et de la préservation d'une pratique sans risque pour leur voix.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser des demandes et des besoins d'accompagnements d'élèves dans l'apprentissage de techniques vocales et la formation au chant,

Réaliser des bilans vocaux pour valider des objectifs de progression d'élèves, identifier les verrous vocaux

Structurer des programmes de formation à l'acquisition de techniques vocales et de chant en fonction des timbres de voix et des répertoires,

Préparer et animer des cours de chant et des cours d'acquisition de techniques vocales, propose des exercices adaptés,

Apprendre à suivre et à respecter le rythme, à se positionner par rapport aux retours son, à chanter avec un orchestre, des instruments, etc.

Sélectionner les techniques et les approches en fonction des progressions d'élèves, en fonction de leur niveau de chant et de leurs besoins,

Guider ses élèves dans l'appropriation de techniques, dans le développement de prises de conscience liées à des prestations de chants

Apprendre à prévenir la fatigue vocale, à en identifier les causes, à travailler sur la liberté des organes phonatoires,

Préparer ses élèves pour des auditions, des concerts, des prestations vocales, leur apprend à gérer leur stress

Apprendre à ses élèves à gérer leurs émotions et leurs manifestations dans la voix, à conserver une articulation libre et fluide

Sensibiliser aux relations entre le mental, le physique et les capacités vocales

Entretenir sa propre pratique artistique pour nourrir sa pédagogie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir un objectif d'apprentissage de technique vocale et de chant et construire un parcours pédagogique adapté
Identifier les besoins et les attentes de l'élève en termes d'apprentissage de techniques vocales et de chant
Analyser la pratique vocale de l'élève
Évaluer le niveau de compétence musicale (justesse, rythme, interprétation...) et les caractéristiques vocales (timbre, tessiture, zone de passage, degré d'effort vocal...) de l'élève
Définir avec l'élève un objectif global d'acquisition de technique vocale et de chant réaliste et atteignable
Élaborer un programme pédagogique d'acquisition de technique vocale et de chant sur mesure
Construire le contenu pédagogique personnalisé répondant au projet d'apprentissage de technique vocale et du chant
Élaborer les moyens de suivi de la progression de l'élève suivant des cours de technique vocale et/ou de chant
Réajuster le parcours pédagogique (sous objectifs, rythme, outils, aide externe...)
Mettre en œuvre un parcours pédagogique en faveur d'un geste vocal sain et de la prévention des troubles vocaux pouvant entraver la pratique vocale
Identifier un forçage vocal ou un geste vocal déséquilibré chez l'élève
Ajuster le contenu d'un programme d'apprentissage favorisant une pratique vocale sécurisée
Transmettre à l'élève le fonctionnement de la phonation
Conduire des séances d'apprentissage de technique vocale, adaptées à la situation vocale de l'élève
Dispenser un enseignement individuel structuré de technique vocale et de chant auprès d'un public de tous âges (enfant, adolescent, adulte) en présentiel ou à distance
Mettre en œuvre les conditions propices au bon déroulement d'un cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance
Conduire un entretien de suivi pédagogique en début de cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance
Conduire un échauffement dans le cadre d'un cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance
Analyser l'état vocal du moment de l'élève en présentiel ou à distance
Conduire des exercices de technique vocale, de rythme, de justesse et de musicalité, en présentiel ou à distance
Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'aisance scénique en présentiel ou à distance
Transmettre les compétences techniques d'installation et d'utilisation du matériel de sonorisation et d'amplification nécessaires aux prestations scéniques de chant, en présentiel ou à distance
Dispenser un cours de technique vocale et de chant, structuré et efficace, en présentiel ou à distance
Réaliser un bilan de cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance
Déployer ses activités de professeur de chant et de technique vocale
Assurer le suivi comptable et financier de l'activité d'enseignement de technique vocale et de chant
Planifier l'activité d'enseignement de technique vocale et de chant
Maintenir les conditions matérielles et techniques nécessaires à l'enseignement de technique vocale et de chant
Définir une stratégie commerciale et de communication relative à l'enseignement de technique vocale et de chant
Mettre en œuvre des actions de communication et de promotion relatives à l'enseignement de technique vocale et de chant
Analyser sa pratique pédagogique d'enseignement de technique vocale et de chant
Actualiser ses connaissances et ses compétences professionnelles relatives à l'enseignement de technique vocale et de chant
Entretenir sa pratique vocale et artistique
Coopérer avec les acteurs du secteur musical et artistique
Piloter des projets artistiques chantés intégrant des élèves

Blocs de compétences

RNCP42038BC01 — Définir un objectif d'apprentissage de technique vocale et de chant et construire un parcours pédagogique adapté

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les besoins et les attentes de l'élève en termes d'apprentissage de techniques vocales et de chant en procédant à un entretien exploratoire complet et inclusif, en mettant en œuvre une écoute active en prenant en compte son histoire, son profil, sa situation et ses motivations,
en sollicitant l'aide de tiers le cas échéant, en recueillant son estimation de niveau de chanteur et de marge de

progression afin de définir un objectif d'acquisition de technique vocale et de compétences en chant.

Analyser la pratique vocale de l'élève en l'écouter chanter et en observant sa pratique de chant, en le questionnant sur ses ressentis corporels et émotionnels lors du chant, en mesurant son degré d'effort, afin d'identifier les marges de progression vocale possibles.

Évaluer le niveau de compétence musicale (justesse, rythme, interprétation...) et les caractéristiques vocales (timbre, tessiture, zone de passage, degré d'effort vocal...) de l'élève, en mettant en œuvre des exercices vocaux, musicaux et rythmiques simples, en repérant les différents éléments (techniques, mentaux, physiologiques, pathologiques...) susceptibles d'entraver son geste vocal ou de limiter ses performances musicales,

en tenant compte des éléments liés à une situation de handicap le cas échéant, afin d'identifier le niveau de départ et le potentiel de progression d'acquisition de compétences musicales (et d'évolution de caractéristiques vocales ?).

Définir avec l'élève un objectif global d'acquisition de technique vocale et de chant réaliste et atteignable, en tenant compte de ses particularités vocales et musicales, en formalisant ses attentes et ses besoins exprimés ou observés, en respectant ses besoins spécifiques, inhérents à une situation de handicap le cas échéant, en recueillant la compréhension et la validation de l'élève de l'objectif ainsi défini afin d'élaborer une feuille de route personnalisée et structurée en vue de l'atteinte cet objectif.

Élaborer un programme pédagogique d'acquisition de technique vocale et de chant sur mesure, en définissant une feuille de route individuelle ciblée avec l'élève, en déterminant les étapes et la temporalité à respecter pour leur déroulement, en identifiant les moyens (matériels, temporels, soutien d'un tiers...) à mobiliser, en veillant à ce que le déroulé pédagogique soit accessible et inclusif à l'élève et aux tiers le cas échéant, en s'accordant sur l'engagement des parties (élève et professeur) de l'élève (implication, travail personnel) et du professeur (suivi, compétences mises à disposition, disponibilité...) et en recueillant la validation de l'élève, afin d'optimiser des conditions d'atteinte de l'objectif global fixé dans le cadre du projet d'apprentissage.

Construire le contenu pédagogique personnalisé répondant au projet d'apprentissage de technique vocale et du chant en tenant compte de l'objectif et de la feuille de route définis et validés avec l'élève, en définissant et ordonnant les pistes de travail potentielles, en choisissant un répertoire adapté au niveau de l'élève et à son objectif, en sélectionnant et en adaptant le cas échéant les différents exercices, afin de permettre la progression vocale de l'élève visée par le projet d'apprentissage défini.

Élaborer les moyens de suivi de la progression de l'élève suivant des cours de technique vocale et/ou de chant en créant les outils facilitant l'accompagnement pédagogique (carnet de bord, livret pédagogique...) en consignnant les différents éléments et objectifs du parcours pédagogique défini en fixant les temporalité et échéances définies, en y reportant les séquences réalisées, les situations observées et les ajustements envisagés ou réalisés afin d'optimiser le suivi opérationnel des cours et de favoriser des adaptations agiles de parcours autour de la progression de l'élève, le cas échéant.

Réajuster le parcours pédagogique (sous objectifs, rythme, outils, aide externe...) en identifiant les nouveaux besoins émergeant au cours de l'apprentissage de l'élève afin de permettre l'atteinte de l'objectif global fixé avec l'élève

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation : conduite d'un premier entretien de 15 minutes avec un nouvel élève

Dépôt d'un carnet de bord pédagogique d'un élève suivi sur plusieurs séances

Dépôt d'une annexe au carnet de bord pédagogique présentant une compensation d'une situation de de vulnérabilité ou de handicap d'un élève suivi sur plusieurs séances.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Être titulaire d'une certification de niveau 5

Ou

Disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum en tant que chanteur professionnel ou semi-professionnel ou professeur de chant ou chef de chœur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Validation du contrôle continu pour les candidats issus d'un parcours de formation professionnelle continue pour valider tous les blocs de compétences.

RNCP42038BC02 — Mettre en oeuvre un parcours pédagogique en faveur d'un geste vocal sain et de la préservation des troubles vocaux pouvant entraver la pratique vocale

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier un forçage vocal ou un geste vocal déséquilibré chez l'élève, en mobilisant ses connaissances en anatomie, physiologie, acoustique vocale et sur les pathologies vocales, en observant l'élève lors de son expression vocale et

en tenant comptes de ses retours afin d'élaborer un programme d'apprentissage adapté favorisant une pratique vocale saine et d'orienter l'élève vers un professionnel de santé (phoniatre, ORL, médecin généraliste, dentiste...) le cas échéant.

Ajuster le contenu d'un programme d'apprentissage favorisant une pratique vocale sécurisée en tenant compte de l'état de fatigue vocale de l'élève en veillant à respecter les limites du périmètre métier en échangeant, par l'intermédiaire de l'élève, avec les professionnels de santé (orthophonistes, phoniatres, ORL...), en mettant en œuvre un suivi collaboratif avec ces derniers le cas échéant, en recueillant l'accord de l'élève dont l'état médical est susceptible d'impacter ou d'être impacté par une pratique vocale, afin de dérouler un enseignement progressif, sûr et adapté à la situation de l'élève.

Transmettre à l'élève le fonctionnement de la phonation en nommant avec précision et en expliquant les différentes composantes physiologiques, anatomiques et acoustiques intervenant dans la production du geste vocal en rendant les explications accessibles et inclusives au profil de l'interlocuteur (âge, motivation et intérêt, besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou un état de santé...), afin de faciliter les apprentissages du geste vocal chez l'élève et de l'aider à prévenir les risques potentiels de blessures dans la pratique vocale autonome.

Conduire des séances d'apprentissage de technique vocale, adaptées à la situation de l'élève, en proposant des exercices (semi-occlusifs, travail de la résonnance) favorisant la production d'un geste vocal équilibré en tenant compte du profil de l'élève et des caractéristiques de sa voix en le sensibilisant sur le bénéfice de ces exercices pour sa pratique vocale sur le moyen et le long terme

en le conseillant sur leur utilisation et sur les bonnes pratiques d'hygiène vocale en dehors du cadre du cours de chant afin de favoriser l'acquisition d'un geste vocal équilibré, pérenne, de prévenir les troubles vocaux et la fatigue vocale chez l'élève.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test à l'écrit : connaissances de base de l'anatomie, de la physiologie et de l'acoustique vocale.

Étude de cas portant sur une situation pédagogique avec un élève présentant ou non un trouble vocal, réalisée à l'oral devant un jury.

Dépôt d'une séance de travail filmée et de son analyse de 15 minutes. La séquence comprend la conduite d'un exercice en faveur de l'équilibre du geste vocal de l'élève.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Être titulaire d'une certification de niveau 5

Ou

Disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum en tant que chanteur professionnel ou semi-professionnel ou professeur de chant ou chef de chœur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Validation du contrôle continu pour les candidats issus d'un parcours de formation professionnelle continue pour valider tous les blocs de compétences.

Obtention d'un résultat supérieur ou égal à 80% au test de connaissances.

RNCP42038BC03 — Dispenser un enseignement individuel et structuré de technique vocale et de chant auprès d'un public de tous âges (enfant, adolescent, adulte) en présentiel ou à distance

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre les conditions propices au bon déroulement d'un cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance en accueillant l'élève avec bienveillance et de manière inclusive en tenant compte de son profil et de son âge en s'enquérant de son état d'esprit en pratiquant une écoute active en l'aidant à s'installer pour la séance de travail le cas échéant afin de créer un climat de confiance permettant d'optimiser les conditions nécessaires à l'apprentissage.

Conduire un entretien de suivi pédagogique en début de cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance en s'appuyant sur le bilan du cours précédent, en interrogeant l'élève, sur le travail effectué dans l'intervalle, ses ressentis et difficultés rencontrées le cas échéant en tenant compte de son profil et de son âge et en adaptant sa posture le cas échéant, afin de mesurer les évolutions de l'élève et les potentiels freins ou problématiques à résoudre.

Conduire un échauffement dans le cadre d'un cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance, en prenant en compte le profil de l'élève (niveau, âge, besoins spécifiques lié à une situation de handicap ou de vulnérabilité) ainsi que son état du moment, en le guidant dans des exercices corporels et vocaux, de détente ou de mise en mouvement afin d'activer les différentes sphères du geste vocal et de créer un état corporel et mental favorisant la progression et la performance vocale.

Analyser l'état vocal du moment de l'élève en présentiel ou à distance en l'invitant à chanter, avec ou sans amplification sur tout ou partie d'un morceau choisi, en choisissant une tonalité adaptée à sa tessiture, en l'accompagnant simplement au piano ou avec un support instrumental, en s'appuyant sur les retours de l'élève et ses propres observations, afin de repérer les points de progression, les pistes de travail et l'objectif à atteindre pour la séance

Conduire des exercices de technique vocale, de rythme, de justesse et de musicalité, en présentiel ou distance en les adaptant au profil de l'élève (niveau, âge, besoins spécifiques liés à une situation de handicap ou de vulnérabilité) en les adaptant à la modalité présentiel ou distanciel du cours en adaptant sa posture pédagogique le cas échéant en s'appuyant sur les retours proprioceptifs, et les retours verbalisés ou non de l'élève en expliquant et montrant les attendus par l'exemple afin de permettre la progression de l'élève en lien avec l'objectif de la séance.

Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'aisance scénique en présentiel ou à distance en mettant en œuvre des exercices autour des effets vocaux, de l'interprétation, de l'expressivité, de l'improvisation, de l'exploration des différents timbres de sa voix, de l'appropriation de techniques vocales expertes (voix mixte, belting, saturations) en lui transmettant les techniques de présence scénique, de gestion des émotions, de sa voix parlée et de prise de parole en public, afin de guider l'élève dans sa réflexion autour de ses propres choix esthétiques

Transmettre les compétences techniques d'installation et d'utilisation du matériel de sonorisation et d'amplification nécessaires aux prestations scéniques de chant, en présentiel ou à distance en lui expliquant ses caractéristiques techniques et ses usages, en lui exposant les modalités de montage, de branchement et d'utilisation conformément à la nature et à la marque du matériel utilisé, en rendant ses explications accessibles et inclusives, en le sensibilisant sur une utilisation éco-responsable de celui-ci afin de rendre autonome l'élève dans son installation et dans les réglages pour amplifier et mettre en valeur sa voix, dans le cadre d'une prestation scénique

Dispenser un cours de technique vocale et de chant, structuré et efficace, en présentiel à distance en étant attentif à la temporalité et à l'équilibre des échanges, en utilisant des outils d'évaluation/ de mesure de progression, en consignait les observations et indicateurs relevés afin de permettre le suivi de la progression de l'élève et de la performance des enseignements dispensés, dans le respect du temps imparti et de l'objectif défini de la séance

Réaliser un bilan de cours de technique vocale et de chant en présentiel ou à distance en questionnant l'élève sur ses ressentis quant à ses progrès, en complétant au besoin par des observations appuyées sur les faits, en consignait les éléments du bilan dans un carnet de bord pédagogique, afin de permettre à l'élève d'identifier les pratiques à retenir, de les réinvestir en autonomie, et/ou pour préparer les ajustements pédagogiques pour les séances suivantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation devant un jury : conduite d'un cours de chant et de technique vocale de 30 minutes à un élève inconnu, suivi d'un entretien avec le jury de 15 minutes

Test de compétences vocales devant un jury : réalisation de 5 savoir-faire vocaux tirés au hasard

Étude de cas : analyse d'une situation pédagogique choisie par le jury et présentation d'une proposition de proposition pédagogique en présentiel et à distance, réalisées à l'oral devant le jury

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Être titulaire d'une certification de niveau 5

Ou

Disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum en tant que chanteur professionnel ou semi-professionnel ou professeur de chant ou chef de chœur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Validation du contrôle continu pour les candidats issus d'un parcours de formation professionnelle continue pour valider tous les blocs de compétences.

RNCP42038BC04 — Déployer ses activités de professeur de chant et de technique vocale

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer le suivi comptable et financier de l'activité d'enseignement de technique vocale et de chant en élaborant et en suivant un budget prévisionnel, en projetant les recettes et dépenses, en tenant compte du modèle économique de la structure (indépendant, association, école privée, etc.), en éditant des devis et des factures conformes aux demandes des clients et à la législation en vigueur, en assurant le suivi administratif et fiscal conforme à la réglementation, afin de garantir la viabilité financière de son activité et de soutenir son développement.

Planifier l'activité d'enseignement de technique vocale et de chant en construisant un emploi du temps intégrant les contraintes pédagogiques, logistiques et personnelles, en tenant compte du rythme d'apprentissage et de la disponibilité des élèves, en équilibrant les temps d'enseignement, de préparation et de création, afin d'optimiser la

gestion du temps et la qualité de l'accompagnement pédagogique.

Maintenir les conditions matérielles et techniques nécessaires à l'enseignement de technique vocale et de chant en installant, vérifiant et entretenant le matériel pédagogique et technique (piano, amplification, outils numériques, etc.), en organisant l'espace de travail selon les besoins de la séance et le profil des élèves, en adoptant des pratiques écoresponsables (économie d'énergie, matériaux durables, recyclage des consommables), afin d'assurer la sécurité, la qualité et la durabilité des conditions d'enseignement.

Définir une stratégie commerciale et de communication relative à l'enseignement de technique vocale et de chant en identifiant son positionnement professionnel, son offre de services et ses publics cibles, en déterminant les tarifs adaptés à son modèle économique, en sélectionnant les canaux de communication les plus appropriés (site web, réseaux sociaux, événements, partenariats), afin de renforcer la visibilité et l'attractivité de son activité.

Mettre en œuvre des actions de communication et de promotion relatives à l'enseignement de technique vocale et de chant en animant ses réseaux professionnels et artistiques, en diffusant des contenus valorisant son expertise (articles, vidéos, newsletter), en participant à des événements culturels ou pédagogiques, afin de fidéliser son public, d'élargir son réseau et de développer sa clientèle.

Analyser sa pratique pédagogique d'enseignement de technique vocale et de chant en s'appuyant sur les résultats obtenus avec les élèves, en recueillant les retours des élèves, en exploitant des supports d'auto observation (cours filmés, analyses croisées entre pairs), afin d'identifier ses points forts, ses axes d'amélioration et ses besoins en développement professionnel.

Actualiser ses connaissances et ses compétences professionnelles relatives à l'enseignement de technique vocale et de chant en assurant une veille opérationnelle sur les évolutions des pratiques vocales, pédagogiques, technologiques et numériques en tenant compte des informations issues d'actions de formation, d'événements professionnels et de publications spécialisées, afin de maintenir la qualité, la pertinence et la modernité de sa pédagogie.

Entretenir sa pratique vocale et artistique en réalisant un travail vocal régulier, seul ou accompagné, en développant des projets musicaux personnels (création, interprétation, enregistrement), en adoptant des pratiques favorisant la santé vocale et corporelle, afin de nourrir sa posture d'artiste pédagogue et d'assurer la transmission d'un enseignement vivant et actualisé.

Coopérer avec les acteurs du secteur musical et artistique en participant à des réunions pédagogiques, à des productions collectives ou à des projets interdisciplinaires, en échangeant avec d'autres enseignants, musiciens, techniciens du son, régisseurs, danseurs, afin d'enrichir les pratiques pédagogiques et de favoriser des synergies professionnelles.

Piloter des projets artistiques chantés intégrant des élèves en définissant un concept artistique ou pédagogique, en planifiant les étapes de travail, les ressources humaines et matérielles, en veillant au respect des principes de sécurité, d'inclusion et de transition écologique (mobilité raisonnée, décors réutilisables, mutualisation du matériel), afin de valoriser les apprentissages des élèves et de développer leur expérience scénique et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dépôt d'un portfolio de compétences de 13 à 30 pages présentant, un budget prévisionnel, un planning détaillé, une stratégie commerciale et marketing, une démarche de gestion des compétences.

Dépôt de l'enregistrement d'une interprétation vocale

d'une œuvre musicale originale ou réarrangée de 5 minutes maximum

Dépôt d'un dossier de pilotage d'une démarche artistique impliquant des élèves chanteurs, pilotée par le candidat, en collaboration avec d'autres professionnels de l'enseignement artistique et/ou du spectacle vivant, de 5 à 20 pages maximum.

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE

Être titulaire d'une certification de niveau 5

Ou

Disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum en tant que chanteur professionnel ou semi-professionnel ou professeur de chant ou chef de chœur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Validation du contrôle continu pour les candidats issus d'un parcours de formation professionnelle continue pour valider tous les blocs de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

les écoles de musiques sous régime associatif ou privé (secteur de la cohésion sociale ou du spectacle vivant), structure culturelle publique, privée ou associative, collectivité territoriale, entreprise, particuliers employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Professeur de technique vocale et de chant
Intervenant en pratiques artistiques

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en lettres et arts (20 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles) · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	51 022
Jugés difficiles à recruter	6 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X91 — Artistes (musique, danse, spectacles)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

être titulaire d'une certification de niveau 5
ou disposer d'une expérience professionnelle d'un an minimum en tant que chanteur professionnel ou semi-professionnel ou professeur de chant ou chef de chœur

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Validation du contrôle continu pour les candidats issus d'un parcours de formation professionnelle continue pour valider tous les blocs de compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de certification est composé de 3 à 5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury, en fonction de la modalité d'évaluation.
Les personnes habilitées à siéger dans le jury sont
: professeur de chant, coach vocal, orthophoniste, phoniatre, direction de structure d'enseignement musical, formateur voix, et le référent certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

3 à 4 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury.
Les personnes habilitées à siéger dans le jury sont : professeur de chant, coach vocal, orthophoniste, phoniatre, direction de structure d'enseignement musical, formateur voix ; 1 membre de l'équipe pédagogique et le référent

certification.

Base légale

Date de décision	01/04/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/04/2029
Date de dernière délivrance possible	01/04/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	18	1	93 %	50 %
2023	16	0	93 %	71 %
2022	19	0	85 %	54 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38484

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38484

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42038/>

Où se former

Formations référencées	5
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	1 653 € – 9 197 €
Durée	80 – 185 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	87 526 €
Coût moyen par dossier	5 149 €
Durée moyenne	249 h
Période	07/2026 – 09/2026

OPCO	48 %
France compétences	41 %
France Travail	6 %
Reste à charge titulaire	4 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.